Antoine Pelletier

Avocat

Parcours professionnel

Me Antoine Pelletier exerce en droit immobilier, municipal et administratif.

Il conseille et représente des organismes publics et municipaux, des entreprises et des particuliers eu égard aux affaires immobilières, particulièrement en matière d'aménagement du territoire, d'expropriation, de fiscalité municipale et d'environnement. Les services de Me Pelletier sont retenus tant à l'étape de la prévention des différends qu'à l'occasion de litiges introduits devant des instances administratives et judiciaires.

Me Pelletier représente les intérêts de ses clients avec rigueur et intégrité. Il a le souci de leur donner l'heure juste et de présenter un éventail de solutions respectueuses des besoins, des enjeux et des coûts, leur permettant de prendre des décisions éclairées.

Il accompagne ses client(e)s et émet des opinions en lien avec les modalités du droit de propriété et de ses démembrements, les autorisations requises des instances publiques et municipales pour mettre en œuvre un projet de développement immobilier et sa conformité à l'égard des normes en matière d'aménagement du territoire. Il représente ses client(e)s devant les tribunaux administratifs et judiciaires à ces sujets, notamment à l'occasion de pourvois en contrôle judiciaire, d'injonctions permanentes, de recours en jugements déclaratoire et en dommages.

Distinctions

Me Pelletier est reconnu par le prestigieux répertoire juridique *The Best Lawyers 2026* et *2027 – Ones to Watch in Canada* pour ses compétences en litige civil et commercial.

Coordonnées

Téléphone : 581-216-3018

antoine.pelletier@steinmonast.ca

Services offerts

- **Droit administratif et municipal**
- **Droit agricole**
- **Droit de la construction**
- **Droit immobilier**
- **Fiscalité municipale et évaluation municipale**
- **Litige commercial**
- **Litiges et résolution des différends**
- **Responsabilité environnementale**

Formation

LL. B., Droit, 2021, Université Laval.

Admission au barreau

2022